

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2025 - 11235 - 1986 B 00233 - 338 219 157 - ALAIN TOUEIX

DU 22 JUIN 2025

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 7 rue Jean Marmoz

63800 COURNON D'AUVERGNE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 3 3 8 2 1 9 1 5 7 0 0 0 3 3

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 4		N-1 13 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	73 308 46 802 26 506		19 571	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			(19 574)	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	136 828 130 328 6 500		24 455	
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 072 8 072		(8 655)	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 422 791 933 616 489 175		623 153	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY			19 200	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	2 299 000 732 000 1 567 000		1 567 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	230 230		230	
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 631 4 631		4 631	
	TOTAL (II)	BJ	BK	3 944 860 1 850 819 2 094 042		2 230 011	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			10 000	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	224 285 5 281 219 004		32 114	
	Autres créances (3)	BZ	CA	391 734 391 734		281 657	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	14 963 14 963		19 231	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	14 108 14 108		1 292	
	TOTAL (III)	CJ	CK	645 091 5 281 639 809		344 293	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	4 589 951 1 856 100 2 733 851		2 574 304	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	4 631		(3) Part à plus d'un an : CR	
	Clause de réserve de propriété : *						
	Immobilisations :						

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Couty

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600.....000.....)	DA	600 000	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 000	60 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	838 720	943 596
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	140 718	95 124
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 639 438	1 698 720
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	448 021	553 443
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	145 990	85 099
	Dettes fiscales et sociales	DY	468 590	237 042
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 812	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 094 413	875 584
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 733 851	2 574 304
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	779 141	455 252
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 768	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	104
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	1 202 931	FH		FI	1 202 931
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 202 931	FK		FL	1 202 931
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	429 820
	Autres produits (1) (11)					FQ	854
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 633 605
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 715
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 228
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	852 470
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 395
	Salaires et traitements*					FY	482 635
	Charges sociales (10)					FZ	159 690
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	136 244
						GB	
						GC	1 386
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2 137
	Autres charges (12)					GF	1 680 514
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(46 908)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	16 273
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	210 291
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	200 000
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	216 273
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GQ	210 291
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	17 090
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	17 090
	Total des charges financières (VI)					GV	199 184
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	152 275
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						96 393

Designation de l'entreprise : ALAIN TOUEIX

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 408	483	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	14 000	3 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	15 408	3 732	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	10 307	1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		5 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	16 659		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	26 965	5 001	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(11 557)	(1 269)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 865 287	1 747 854	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 724 569	1 652 731	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	140 718	95 124	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier *							IG			
			{ - Crédit bail immobilier							HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HQ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IH	9 414	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IJ	216 273	210 291
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IK		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									HX		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RC		
	(9)	Dont transferts de charges									RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A1	427 684	40 803	
				(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)					A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		4 998
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A6			obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			dont cotisations Madelin	A7					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe										26 965		15 408	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
charges exceptionnelles sur ex antérieurs										9 414			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 733 851.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 202 930.62 Euros et dégageant un bénéfice de 140 717.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Cournon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000euros.

Les capitaux propres de la société "OPTITEC" s'élèvent à 201 195 euros au 31/12/2024.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 508		32 800
Terrains	136 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 072		
Installations générales agencements aménagements divers	224 567		2 434
Matériel de transport	1 230 534		391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 721		1 871
Avances et acomptes	19 200		
TOTAL	1 681 923		4 696
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	4 631		
TOTAL	2 303 861		
TOTAL GENERAL	4 026 292		37 496

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			73 308	73 308
Terrains			136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers		0	227 002	227 002
Matériel de transport	94	99 633	1 131 198	1 131 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	64 591	64 591
Avances et acomptes	19 200			
TOTAL	19 294	99 634	1 567 691	1 567 691
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			4 631	4 631
TOTAL			2 303 861	2 303 861
TOTAL GENERAL	19 294	99 634	3 944 860	3 944 860

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		40 511	6 291	0	46 802
Terrains		112 373	17 955	0	130 328
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		16 728		8 655	8 072
Installations générales agencements aménagements divers		84 502	19 579	0	104 081
Matériel de transport		766 248	104 110	99 633	770 725
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		43 920	14 891	0	58 810
TOTAL		1 023 770	156 535	108 289	1 072 016
TOTAL GENERAL		1 064 281	162 826	108 289	1 118 819
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		6 291			
Terrains		17 955			
Instal.générales agenc.aménag.divers		19 579			
Matériel de transport		104 110			
Matériel de bureau informatique mobilier		14 891			
TOTAL		156 535			
TOTAL GENERAL		162 826			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 631	4 631	
Clients douteux ou litigieux	6 337	6 337	
Autres créances clients	217 948	217 948	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 287	4 287	
Impôts sur les bénéfices	1 411	1 411	
Taxe sur la valeur ajoutée	240 743	240 743	
Divers état et autres collectivités publiques	12 540	12 540	
Groupe et associés	100 844	100 844	
Débiteurs divers	31 908	31 908	
Charges constatées d'avance	14 108	14 108	
TOTAL	634 759	634 759	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 233	8 233		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	439 789	124 516	299 767	15 505
Fournisseurs et comptes rattachés	145 990	145 990		
Personnel et comptes rattachés	26 432	26 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 416	36 416		
Taxe sur la valeur ajoutée	354 351	354 351		
Autres impôts taxes et assimilés	3 691	3 691		
Groupe et associés	47 700	47 700		
Autres dettes	31 812	31 812		
TOTAL	1 094 413	779 141	299 767	15 505
Emprunts remboursés en cours d'exercice	137 088			

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	25. 0000	25 000			25 000

En date du 31/12/2024, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain à cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	196 665
Autres créances	16 828
Total	213 492

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 6 4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 5 3 0 3
Dettes fiscales et sociales	3 7 5 7 5
Total	1 3 3 3 4 2

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 4 1 0 8
Total	1 4 1 0 8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		2 1 6 2 7 3
Dont entreprises liées		2 1 6 2 7 3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. (Souscription d'un Contrat IFC Prédica en 2018)

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.20 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2024 s'élève à 47 812 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2024.

Hypothèses retenues :

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de progression des salaires : 1%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Taux de charge : 45%

Information N-1 :

Taux d'actualisation 3.75 %

ALAIN TOUEIX

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros

Siège social : 7 rue Jean Mermoz - 63800 COURNON D'AUVERGNE

338 219 157 RCS CLERMONT FERRAND

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 13 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 140 717,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	140 717,82 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	59 282,18 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique soit 8,00 euros par action	200 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2023	200 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2022	200 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2021	200 000 €

**Certifié conforme
Le Président**



ALAIN TOUEIX SASU

7 RUE JEAN MERMOZ

63800 CURNON D'Auvergne

N° SIRET : 338 219 157 00033 APE : 4399E

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2024

DQ 301 - V1 - 31/03/2020

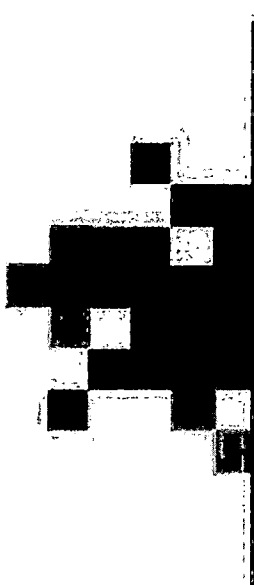




SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES**
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société du 23 juin 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport:

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et comme les exercices précédents, nous attirons votre attention sur les points suivants qui soulignent le caractère spécifique de votre société :

- 1°) – activités de prestations de services et de transport
- 2°) – associée unique de la société OPTITEC et d'AT OPTIMAT 63

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les informations données dans l'annexe, notamment sur les engagements sociaux.
- ✓ Les opérations avec les entreprises liées que sont AT OPTIMAT 63 et OPTITEC, et notamment dans leurs incidences fiscales et financières.

Au cas particulier, les appréciations indiquées ci-dessus n'appellent pas de notre part de commentaire particulier.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et dans le cadre du décret du 20 mars 2017, votre société est tenue de fournir dans le rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement ; nous n'avons pas d'observations particulières sur les mentions apportées

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

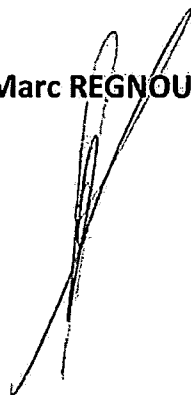
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Enval, le 6 juin 2025

Marc REGNOUX



Associé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Cie Régionale
de Lyon-Riom



ANNEXES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	73 307.99	46 802.20	26 505.79	19 570.56	6 935.23	35.44
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles				19 573.81-	19 573.81	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	136 828.04	130 328.19	6 499.85	24 455.25	17 955.40-	73.42-
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	8 072.43	8 072.43		8 655.11-	8 655.11	100.00
	Autres immobilisations corporelles	1 422 790.61	933 616.77	489 174.84	623 152.51	133 977.67-	21.50-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				19 200.00	19 200.00-	100.00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 299 000.00	732 000.00	1 567 000.00	1 567 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	230.00		230.00	230.00		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 631.42		4 631.42	4 631.42		
	Total II	3 944 860.49	1 850 818.59	2 094 041.90	2 230 010.82	135 968.92-	6.10-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				9 999.50	9 999.50-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	224 285.02	5 281.21	219 003.81	32 113.83	186 889.98	581.96
	Autres créances	391 734.43		391 734.43	281 657.09	110 077.34	39.08
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	14 962.94		14 962.94	19 231.21	4 268.27-	22.19-
	Charges constatées d'avance (3)	14 108.20		14 108.20	1 291.83	12 816.37	992.11
	Total III	645 090.59	5 281.21	639 809.38	344 293.46	295 515.92	85.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 589 951.08	1 856 099.80	2 733 851.28	2 574 304.28	159 547.00	6.20

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 631.42

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	600 000.00	600 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	60 000.00	60 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	838 720.05	943 596.33	104 876.28-	11.11-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	140 717.82	95 123.72	45 594.10	47.93
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 639 437.87	1 698 720.05	59 282.18-	3.49-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	440 252.99	553 442.64	113 189.65-	20.45-
	Concours bancaires courants	7 768.30		7 768.30	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 990.15	85 099.31	60 890.84	71.55
	Dettes fiscales et sociales	468 589.57	237 042.28	231 547.29	97.68
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	31 812.40		31 812.40	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 094 413.41	875 584.23	218 829.18	24.99
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 733 851.28	2 574 304.28	159 547.00	6.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

779 141.27

455 252.23

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				103. 72		103. 72-	100. 00-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 202 930. 62		1 202 930. 62	1 491 904. 07		288 973. 45-	19. 37-
Chiffre d'affaires NET	1 202 930. 62		1 202 930. 62	1 492 007. 79		289 077. 17-	19. 38-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			429 820. 33	41 822. 80		387 997. 53	927. 72
Autres produits			854. 48			854. 48	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 633 605. 43	1 533 830. 59		99 774. 84	6. 50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 714. 94	1 207. 19		507. 75	42. 06
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 227. 89			3 227. 89	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			852 470. 08	768 789. 61		83 680. 47	10. 88
Impôts, taxes et versements assimilés			42 395. 23	39 564. 19		2 831. 04	7. 16
Salaires et traitements			482 634. 88	510 943. 70		28 308. 82-	5. 54-
Charges sociales			159 689. 98	164 904. 09		5 214. 11-	3. 16-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			136 243. 90	141 152. 56		4 908. 66-	3. 48-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 386. 21		1 386. 21-	100. 00-
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 137. 02	4 997. 85		2 860. 83-	57. 24-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 680 513. 92	1 632 945. 40		47 568. 52	2. 91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 908. 49-	99 114. 81-		52 206. 32	52. 67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

9 414. 00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024	31/12/2023	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	16 273.44	210 291.37	194 017.93	92.26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	200 000.00		200 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	216 273.44	210 291.37	5 982.07	2.84
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	17 089.89	14 783.72	2 306.17	15.60
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	17 089.89	14 783.72	2 306.17	15.60
2. Résultat financier (V-VI)	199 183.55	195 507.65	3 675.90	1.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	152 275.06	96 392.84	55 882.22	57.97
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 408.05	482.70	925.35	191.70
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 000.00	3 249.60	10 750.40	330.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	15 408.05	3 732.30	11 675.75	312.83
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 306.79	1.42	10 305.37	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 000.00	5 000.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 658.50		16 658.50	
Total VIII	26 965.29	5 001.42	21 963.87	439.15
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 557.24	1 269.12	10 288.12	810.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 865 286.92	1 747 854.26	117 432.66	6.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 724 569.10	1 652 730.54	71 838.56	4.35
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	140 717.82	95 123.72	45 594.10	47.93

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable:

216 273.00 210 291.00

implid Clermont-Ferrand

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 733 851.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 202 930.62 Euros et dégageant un bénéfice de 140 717.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'intégration fiscale, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

La société mère du groupe est la SAS Alain Toueix, au capital de 600 k€, dont le siège social est situé au 7 rue Jean Mermoz à Cournon.

La société a participé à une augmentation de capital au profit de sa société "OPTITEC" à hauteur de 64 000 euros (émission de 64 actions de 1 000 euros), suite au Procès Verbal du 26 novembre 2018 (décision de Monsieur Nicolas, Président non associé).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les capitaux propres de la société OPTITEC s'élevant à 167 809 euros (au 31/12/2018), pour une valeur nette des titres au bilan de 899 000 euros, il a été décidé de faire une dépréciation complémentaire des titres de la société à hauteur de 497 000 euros.

Les capitaux propres de la société "OPTITEC" s'élèvent à 201 195 euros au 31/12/2024.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 508		32 800
Terrains	136 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 072		
Installations générales agencements aménagements divers	224 567		2 434
Matériel de transport	1 230 534		391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 721		1 871
Avances et acomptes	19 200		
TOTAL	1 681 923		4 696
Autres participations	2 299 000		
Autres titres immobilisés	230		
Prêts, autres immobilisations financières	4 631		
TOTAL	2 303 861		
TOTAL GENERAL	4 026 292		37 496

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			73 308	73 308
Terrains			136 828	136 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 072	8 072
Installations générales agencements aménagements divers		0-	227 002	227 002
Matériel de transport	94	99 633	1 131 198	1 131 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	64 591	64 591
Avances et acomptes	19 200			
TOTAL	19 294	99 634	1 567 691	1 567 691
Autres participations			2 299 000	2 299 000
Autres titres immobilisés			230	230
Prêts, autres immobilisations financières			4 631	4 631
TOTAL			2 303 861	2 303 861
TOTAL GENERAL	19 294	99 634	3 944 860	3 944 860

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		40 511	6 291	0	46 802
Terrains		112 373	17 955	0-	130 328
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		16 728		8 655	8 072
Installations générales agencements aménagements divers		84 502	19 579	0	104 081
Matériel de transport		766 248	104 110	99 633	770 725
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		43 920	14 891	0	58 810
TOTAL		1 023 770	156 535	108 289	1 072 016
TOTAL GENERAL		1 064 281	162 826	108 289	1 118 819
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		6 291			
Terrains		17 955			
Instal.générales agenc.aménag.divers		19 579			
Matériel de transport		104 110			
Matériel de bureau informatique mobilier		14 891			
TOTAL		156 535			
TOTAL GENERAL		162 826			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 631	4 631	
Clients douteux ou litigieux	6 337	6 337	
Autres créances clients	217 948	217 948	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 287	4 287	
Impôts sur les bénéfices	1 411	1 411	
Taxe sur la valeur ajoutée	240 743	240 743	
Divers état et autres collectivités publiques	12 540	12 540	
Groupe et associés	100 844	100 844	
Débiteurs divers	31 908	31 908	
Charges constatées d'avance	14 108	14 108	
TOTAL	634 759	634 759	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 233	8 233		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	439 789	124 516	299 767	15 505
Fournisseurs et comptes rattachés	145 990	145 990		
Personnel et comptes rattachés	26 432	26 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 416	36 416		
Taxe sur la valeur ajoutée	354 351	354 351		
Autres impôts taxes et assimilés	3 691	3 691		
Groupe et associés	47 700	47 700		
Autres dettes	31 812	31 812		
TOTAL	1 094 413	779 141	299 767	15 505
Emprunts remboursés en cours d'exercice	137 088			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	25.0000	25 000			25 000

En date du 31/12/2024, le capital de la SAS ALAIN TOUEIX est détenu à 100 % par la nouvelle société HOLDING TFBL (Holding passive).

Monsieur TOUEIX Alain a cédé sa part sociale, en date du 31/12/2019 (soit 1 part social, 0.01% du capital)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	196 665
Autres créances	16 828
Total	213 492

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 303
Dettes fiscales et sociales	37 575
Total	133 342

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 108
Total	14 108

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		216 273
Dont entreprises liées		216 273

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. (Souscription d'un Contrat IFC Prédica en 2018)

Indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme).

Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.20 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2024 s'élève à 47 812 €.

Il s'agit d'un engagement tous personnels confondus, y compris les dirigeants.

Cette somme ne fait pas l'objet d'une provision au 31 décembre 2024.

Hypothèses retenues :

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de progression des salaires : 1%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Taux de charge : 45%

Information N-1 :

Taux d'actualisation 3.75 %